

31 Clubs présents ou représentés : Ancenis, Angers BC, ASPTT Angers, Beaulieu BC, Bridge A Tout Cœur 44 (BAC 44), Bridge Atlantique Association (BAA), BC de Sautron, BC Choletais, BC Côte de Lumière, BC de Chemillé en Anjou, BC de la Côte d'Amour, BC de Laval, BC de Mayenne, BC de Mesquer-Quimiac, BC de Nantes (BCN), BC de Saumur, BC Thouarsais, Bridge et Loisirs Noirmoutrins, Bridge Scrabble Atlantique, Cercle Louis XVI BC, Château-Gontier BC, CB d'Avrillé, CB de la Ferté-Bernard, CB de Pornic, CB de Vigneux, Le Mans 4 AS BC, Le Mans BC, Les Ponts de Cé BC, Nort Bridge Club, Roy Renée BC (BCRR), Sablé BC.

6 clubs excusés : BC de la Flèche, BC du Pays Maraîchin, BC les Herbiers, BC du Pouliguen, Castelbriantais BC et CB des Amis de Préfailles.

5 clubs absents : Baugé BC, BC du Chinonais, BC Islais, CB de Saint Aubin, Nantes Erdre BC

Membres du Comité présents : Jean-Paul Noury (Président), Bernard Robinet (1^{er} v-Pdt), Dominique Goumard (v-Pdt Compétitions), Dominique Chauviré (v-Pdte Enseignement), Euriell Quéran (v-Pdte Communication), Béatrice Graton (trésorière), Gérard Fleurence (Dir. Compétitions), Laurent Lipszyc (Animateur Pédagogique Régional), Jean-François Dupic (délégué jeunesse), Jean-Yves Grand (resp. cadets), Claudine Lanta (déléguée féminine), Thadée Wyrostek (délégué séniors).

Excusé : Jean-Noël Bressollette (secrétaire général).

Membres CRED présents : Jean-Louis Berson, Jean-Pierre Carcy, Annick Bohne.

Excusé : Michel Guillois (Président démissionnaire).

Absents : Michelle Clergeau, Jean-François Nguyen.

Invités présents : Franck Riehm (Président de la FFB), Yves Collongues (vérificateur aux comptes), Maurice Panis (Président d'honneur), Jean-Marie Crébassa (Président d'honneur).

Excusée : Valérie Besse (Dir. Générale FFB).

Secrétaire de séance : Anne Loriquer

ORDRE DU JOUR

- I. **Approbation du Procès-Verbal de la dernière AG**
- II. **Rapport moral du Président sur l'exercice 2020/2021**
- III. **Présentation du rapport financier de l'exercice clos au 30 Juin 2021 et du budget prévisionnel 2021/2022**
- IV. **Rapport du vérificateur aux comptes**
- V. **Questions diverses des Présidents de club**
- VI. **Vote des résolutions**
- VII. **Election du Conseil d'Administration**
- VIII. **Election des membres de la CRED**
- IX. **Intervention du Président de la Fédération, Franck Riehm**
- X. **Remise des médailles**

Introduction Jean-Paul Noury

Selon les nouveaux statuts votés à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26/09/20, seuls les Présidents de club ou leur représentant dûment mandaté ont droit de vote.

Une feuille d'émargement a été établie pour les votants.

Le Président annonce que 31 clubs sont présents ou représentés ce jour, ils représentent 2 716 licenciés.

Le quorum étant de 22 clubs minimum représentant au moins 1492 licenciés du Comité, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

I. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE GENERALE

PV envoyé lors de la convocation

Jean-Marie Crébassa interpelle le Président sur le fait qu'il n'a reçu la convocation que le 06/10 soit en dehors des délais impartis.

Le Président précise que la convocation a bien été envoyée le 1^{er} octobre à toutes les personnes prioritairement concernées par la convocation soit les Présidents de club, les membres du Bureau, le Président de la CRED, les licenciés du Comité et le vérificateur aux comptes. Cette information est confirmée par certains Présidents.

II. RAPPORT MORAL DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2020/2021

Présentation de Jean-Paul Noury, Président

« Nous ressentons un très grand plaisir en ce jour d'Assemblée Générale.

En premier lieu parce que nous sommes ensemble réunis pour participer physiquement à cette fête annuelle.

Nous le sommes dans un lieu magnifique, récemment inauguré, qui me donne l'occasion de remercier le Président Alain Virginet et toute son équipe de bénévoles qui se mettent régulièrement en quatre pour nous recevoir.

Nous accueillons, et c'est un grand honneur pour notre Comité, le Président de la Fédération Franck Riehm, qui se joindra à nous vers 11.15. C'est depuis que notre ami Maurice Panis a été Président de la Fédération une grande première. Franck restera avec nous pour le tournoi du Comité. Ce sera le stress de la journée car il m'a demandé de jouer avec lui.

Nous avons également invité les médaillés de la saison 20-21 et nous remettrons les médailles à ceux qui ont pu se rendre disponible au terme de cette AG.

C'est aussi l'occasion de faire connaissance des nouveaux Présidents : je les cite et ils voudront bien se lever lorsque je les nommerai.

Bridge Scrabble Atlantique	FEVRIER	Jean-Claude
Club De Bridge De Vigneux	FLEURY	Nicole
Bridge Club Pouliguennais	LEFEBVRE	Bernard
Bridge Club De Mayenne	PAULMIER	Jean-Gustave
Castelbriantais Bridge Club	RIFLET	Yves
Bridge A Tout Cœur 44	ROUPPERT	Patrice
Bridge Club De Nantes	VIRGINET	Alain
Club De Bridge De Pornic	SIMON	Philippe
Club de Bridge d'Avrillé	VIMOND	Hervé
Club de Bridge de Sautron	GLOTIN	Gérard
Sablé Bridge Club	ROBUCHON	Sylvain

Ces grandes joies sont malheureusement affectées par la disparition d'un certain nombre d'entre nous et tout récemment Jacques Baudoux (ancien Président du Comité) et de Caroline Baillau. Les divergences qui nous ont opposées, ne nous empêchent pas d'éprouver une profonde tristesse de la voir nous quitter beaucoup trop jeune. »

*** Jean-Marie Crébassa intervient pour exprimer son mécontentement au nom de Caroline Baillau qui ne souhaitait, apparemment pas, d'attention de la part du Président. Des échanges ont lieu à ce sujet et certains Présidents expriment leur agacement quant à cette intervention. ***

« Je propose, au nom de tous les licenciés du Comité, quelques instants de recueillement à l'intention de nos défunts et de leur famille.

Une crise inattendue et violente nous a tous affectés et le monde du bridge s'en est trouvé bouleversé.

Les effets directs ont été sur la saison dernière une perte de presque 1500 licenciés (33%), une quasi-disparition des compétitions et des tournois de régularité, mais nous avons vu en revanche l'émergence du bridge numérique et en particulier grâce à l'action de la Fédération, de Realbridge
Nombres de participants sur Realbridge (RB) pour le Comité du 1^{er}/02/21 au 30/06/21 :

- 1 010 joueurs sur RB uniquement / total de 1 620 joueurs qui ont joué en ligne sur RB, Funbridge et BBO.
- 17 144 joueurs Realbridge en national / total 29 402 joueurs qui ont joué en ligne sur RB, Funbridge et BBO.

Je voudrais profiter de cette intervention pour remercier les joueurs qui ont décidé par solidarité avec leurs clubs, malgré l'absence de compétitions de renouveler leur licence en 2020/21. Le Comité a décidé de faire un effort financier en direction des clubs qui ont encouragé cette solidarité.

Mais comme toute crise, nous devons transformer celle-ci en opportunité.

Je salue le travail formidable de la Fédération pour la reprise de notre activité avec des initiatives tout à fait pertinentes : je cite la boîte à outils pour « Rebondir, Reconquérir, Recruter », Le festival des simultanés, la campagne digitale, une nouvelle licence enrichie de services, dont « Parcours bridge » mais de tout cela Franck nous reparlera.

Je voudrais remercier Franck d'avoir bien voulu m'associer à la réflexion sur le projet de reconfiguration de la Fédération. Immense défi qui nous attend pour reprendre le chemin du

développement, de l'efficacité et du renforcement du rôle du Comité dans sa vocation de relais des activités fédérales vers les clubs.

Nous arrivons au terme d'un mandat qui nous vaudra de participer aux élections dans quelques minutes.

De ces 2 années, je ne retiendrai que la qualité des relations que j'ai eues avec les Présidents de clubs et les membres du Bureau du Comité qui m'ont accompagné de leurs conseils et avis et qui m'ont soutenu dans cette période difficile. Leur solidarité et leur empathie a renforcé ma volonté de servir les intérêts du bridge, des clubs et des bridgeurs.

Nous avons fait ce que nous avons dit. Notre projet a été publié dès notre élection, le 27 juin 2019. Notre feuille de route prévoyait une campagne dans la presse régionale qui n'a pas été un échec mais pas une grande réussite non plus, une réforme des statuts, la rénovation de la charte arbitrale et l'harmonisation des remboursements de frais, la création d'une base de données des informations permanentes concernant le Comité, un recensement des locaux et matériels dont disposaient tous nos clubs. Tout cela a été fait et il me semble que nous avons réussi à maintenir autant que possible les contacts avec nos membres.

A ce jour, l'objectif commun de tous est de faire retrouver le chemin des clubs, de recruter avec de « sérieux atouts », la convivialité et le lien social, l'esprit de confrontation aimable dans les tournois de régularité, le bien-être que l'activité cérébrale nous procure, la perspective de progresser dans nos performances grâce à notre formation et au perfectionnement portés par les bénévoles et les professionnels.

Il ne suffit pas que vous soyez convaincus que le bridge soit une activité passionnante, il faut faire partager ce sentiment par le plus grand nombre, au sein des collèges, des universités, chez vos proches, vos amis. Nous avons pour objectif de regagner en 2021-2022 la moitié de nos effectifs perdus et visons une participation de 75% du niveau des compétitions disputées en 2018/2019.

Ambitieux sans doute mais le Comité a décidé à vous aider dans ces efforts, notamment sur le plan financier par l'introduction dans les comptes d'une provision de 15 000€.

Béatrice Graton vous donnera les éléments financiers, mais sachez d'ores et déjà que nous dégageons des excédents sur l'exercice malgré la baisse de plus de 50% de nos ressources traditionnelles, et que le niveau de notre trésorerie est très proche de ce qu'il était au 1er juillet 2019.

Je suis à votre disposition pour répondre aux questions que vous souhaiteriez et vous remercie par avance de la confiance que vous accorderez, je l'espère, à votre Bureau et à votre Président. »

*** Jean-Marie Crébassa invective de nouveau le Président pour préciser que le licenciement de Caroline Baillau a finalement été qualifié de non réel et sérieux. Le Président précise que le sujet sera abordé en présence du Président de la Fédération qui arrivera vers 11h15. ***

*** Jean-Gustave Paulmier (Pdt Mayenne) rebondi en précisant qu'il aurait été juste de rajouter cette information dans le rapport moral. ***

*** Un autre Président de club demande s'il est possible que soit créé un espace sur le site du Comité, qui permettrait de rechercher des partenaires de compétition. La demande sera étudiée. ***

III. PRESENTATION DU RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2021 ET DU BUDGET PREVISIONNEL 2021/2022

Présentation de Béatrice GRATON, trésorière

Budget envoyé lors de la convocation et diffusé à l'écran

« DEPENSES »

Charges FFB : 49 755 €, budgétisées 49 500€.

Compétitions : 11 218 €, budgétisées 69 225€. Nous espérons que les compétitions reprennent à ce moment-là.

Les charges sociales ont diminué du fait de l'aide que nous avons reçue sur le chômage partiel d'Anne Loriquer ce qui lui a permis de toucher l'intégralité de son salaire.

Pour le budget des charges fédérales, j'ai appliqué un coefficient de 75% par rapport aux montants de 2020.

Pour le budget des charges compétitions, j'ai appliqué 77%. Si certaines d'entre elles se jouent sur Realbridge.

La dotation de 20 000€ est destinée aux clubs. Chaque club fera sa demande qui sera examinée par la commission des finances.

RECETTES

Nous avons reçu 45 075€ d'aide du fonds gouvernemental.

Total des recettes licences : 80 095 €, budgétisées 80 256€.

Recettes compétitions : 36 891 €, budgétisées 179 000€.

Les tournois de club en plateforme nous ont permis de toucher quelques royalties (ce qui n'est pas le cas en présentiel). Rappel : sur un prélèvement de 3.15€/joueur, le club touche 2.15€, Real B 0.48€, FFB 0.55€ et le Comité 0.35€.

Le compte « libéralités reçues » correspond à des frais payés par Jean-Paul Noury concernant le Comité et dont il n'a pas demandé le remboursement : 636 € en 2021. En 2020, ce montant s'élevait à 1450€ pour Jean-Paul Noury et 282 € pour Euriell Quéran.

Pour le budget 2022, j'ai pris un coefficient de 0.75% sur les licences 2020, ce qui correspond au niveau de 2021.

J'ai appliqué ce coefficient sur les recettes compétitions mais par rapport à 2019. Je crains, hélas, au vu du démarrage des inscriptions aux compétitions que j'ai fait preuve d'un peu trop d'optimisme.

BILAN

En Immobilisations, 959€ correspondant à un ordinateur.

Les créances club ont fortement diminuées.

Les clubs devront spontanément verser le montant des licences au 15/11 et au 15/01. Pour cela, les clubs doivent consulter leur solde sur l'espace métier FFB, rubrique facturation et « montant Comité »,

ils peuvent imprimer ce bordereau qui servira de justificatif comptable en attendant la facture final de fin de saison.

Il n'y aura pas de transfert de joueurs pour les Interclubs tant que les clubs ne seront pas à jour du règlement des licences.

La trésorerie tous comptes confondus s'élève à 220 367€.

Pour rappel : 30/06/2018	242 503€
30/06/2019	249 719€
30/06/2020	187 629€

Nous avons au passif des provisions pour	25 699€
Fonds développement (nouveau)	15 000€
Ancienne Provision	5 699€
Nouvelle Provision	5 000€

CONCLUSION

Une année triste et maussade que nous allons essayer de surmonter.

Grâce à l'aide du fonds gouvernemental le résultat est largement bénéficiaire : 21 342€. Ce résultat va nous permettre d'avoir de la souplesse pour le prochain exercice.

En l'absence de ce soutien la situation aurait été préoccupante.

Grâce à la provision constituée pour soutenir les clubs nous espérons retrouver la dynamique qui nous a toujours motivée. »

IV. RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Présentation d'Yves Collongues

« Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale de 2017, nous vous présentons notre opinion sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2021.

Nous avons effectué nos contrôles en mettant en œuvre les diligences qui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. A ce titre, je voudrais rappeler que la comptabilité est enregistrée par le cabinet FIDUCIAL EXPERTISE, cabinet d'expertise comptable qui engage sa responsabilité.

Lors de notre revue réalisée en présence de Béatrice Graton il y a quelques jours, nous avons porté principalement notre attention sur les soldes du bilan, en particulier les créances et dettes avec les clubs et la Fédération, les charges à payer, les produits à recevoir ainsi que les provisions.

Au vu des éléments apportés, nous certifions que les comptes de l'exercice 2020/2021 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle tant du résultat de l'exercice écoulé (+21341 euros) que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice (total du bilan : 290939 euros)

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ces comptes, en premier lieu, bien sûr, Béatrice Graton. »

*** le Président remercie Yves Collongues pour son travail scrupuleux et constant. La mandature devant se reconduire chaque année, il demande aux votants leur accord pour reconduire le mandat de vérificateur aux comptes avec Yves Collongues.

- ✓ Accord à l'unanimité.

V. QUESTIONS DIVERSES DES PRESIDENTS DE CLUB

- **Compétitions**

Présentation de Gérard FLEURENCE, directeur des compétitions

COMPETITIONS

	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2021-2022
Excellence Open/4	38	49	44	35
Excellence Mixte/4	34	33	32	30
Honneur Mixte/2	212	242	212	151
Honneur Mixte/4	99	112	109	74
Honneur Dames/2	102	129	ind	62
Promotion Open/4	55	57	53	13
Promotion Mixte/4	33	44	30	12

Gérard Fleurence précise qu'il ne présente que les chiffres des compétitions dont la DLI (Date Limite d'Inscription) est passée ou très proche.

Gérard Fleurence indique que les inscriptions aux compétitions pour les Excellence sont sensiblement équivalentes aux années précédentes (par rapport au nombre de licenciés Excellence).

En Honneur, il constate une perte d'environ 25 à 30% d'inscrits, excepté pour les Dames qui font mieux qu'en 2019-2020.

L'inquiétude se porte principalement sur les Promotions, Gérard Fleurence invite le Bureau et tous les Présidents à redoubler d'efforts pour inciter et accompagner cette catégorie de joueurs.

*** Plusieurs Présidents prennent la parole, selon eux, plusieurs raisons à cela :

- La suppression des Finales de Ligue (FL) et Finales Nationales (FN). Les Promotions souhaitent jouer plus, l'idée de parcours compétitif est plus attirant qu'un « one shot ».
- La suppression des ½ Finale de Comité (FC). Il est déjà difficile de donner confiance aux joueurs alors supprimer une ½ FC pour aller directement en FC, plus loin de leur lieu d'habitation et avec peu d'entraînement ne les rassure pas.
 - ↳ Dominique Goumard explique que la volonté du Comité a justement été de délocaliser au maximum les ½ FC afin que les joueurs Promotion aient des centres plus proches de leur domicile cependant cela se traduit par très peu d'inscriptions dans chaque centre. Si l'on réduit les centres, nous constatons de nombreux désistements donc nous en arrivons à devoir annuler certaines ½ FC.
- Les DLI et compétitions ont lieu bien trop tôt dans la saison. En juillet et septembre, la grande majorité des Promotions ne sont pas prêts à jouer en compétition, soit ils n'ont pas encore de partenaire, soit ils appréhendent car ils ont très peu joué soit ils ne sont pas rentrés de vacances (septembre).

Après échange, les pistes proposées sont :

- Démarrer les compétitions Promotion le plus tard possible dans la saison.
- Allier proximité des centres et nombre minimum d'équipe.
- En amont, sélection par poule ?
- Recréer un parcours compétitif digne de ce nom.

Dominique Goumard insiste sur le fait que les clubs doivent absolument accompagner et soutenir leur joueurs Promotion, les « prendre par la main ».

Le Président remontera cette problématique au niveau de la FFB, le Comité étant soumis au calendrier Fédéral qui est envoyé courant mars habituellement.

- **CRED**

Le Président informe de l'absence de Michel Guillois, Président de la CRED et démissionnaire en raison de son emménagement en Bretagne. Il le remercie pour la mission accomplie avec rigueur et sérieux.

Le Président donne alors la parole à Jean-Pierre Carcy, membre CRED, qui nous précise, sans grande surprise, que l'activité CRED a été des plus discrètes en raison de la crise sanitaire. Aucun évènement à traiter cette saison.

- **Questions des clubs**

Avrillé : Notre question au Président du Comité porte sur l'analyse du Comité sur les causes de la désaffection des joueurs au niveau des compétitions "Promotion".

Sujet traité précédemment.

VI. VOTE DES RESOLUTIONS

Le nombre de voix présentes ou représentées est de 126 au total.

- **1ère résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de la saison 2020-2021 du Président, décide d'approuver ce rapport :

Pour : 121/126 Contre : 0/126 Abstention : 5/126

- **2ème résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport sur les comptes de l'exercice clos au 30 juin 2021, présenté par Mme Graton, trésorière ainsi qu'après avoir entendu le rapport du vérificateur aux comptes, M. Collongues, décide d'approuver ces rapports :

Pour : 123/126 Contre : 0/126 Abstention : 3/126

- **3ème résolution :**

L'Assemblée Générale propose d'affecter le Résultat de l'exercice clos au 30/06/21, au compte du « Fonds associatif » à concurrence de 21 232€ :

Pour : 126/126 Contre : 0 Abstention : 0

- **4ème résolution :**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de la trésorière, Mme Graton, sur le projet de budget pour l'exercice 2021/2022 décide d'approuver ce budget prévisionnel :

Pour : 126/126 Contre : 0 Abstention : 0

VII. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président donne la parole à Jean-François Dupic pour mener ces élections.

Jean-François Dupic demande à ce que 2 scrutateurs se désignent pour les élections.

Une seule liste présentée, celle de Jean-Paul NOURY :

Membres du Bureau

Président	Jean-Paul NOURY
Premier Vice-Président	Bernard ROBINET
Vice-Présidente	Euriell QUERAN
Communication et développement	
Vice-Président	Dominique GOUMARD
Compétitions	
Trésorière	Béatrice GRATON
Secrétaire Général	Serge BREVET
Directeur des compétitions	Jacques BLIN

Autres membres

AMBROISE Huguette, CHEVREUL Pierre, GRAND Jean-Yves, LANTA Claudine, LECOQ Jean, PAVERO Catherine, PULY CHAMPAGNE Nadine, ROCTON Patrick et SIMON Catherine.

⇒ Vote/résultat

La liste de Jean-Paul NOURY est élue

Pour : 115/126 Abstention : 0 Nul : 0 Blanc : 11

VIII. ELECTION DES MEMBRES DE LA CRED

Liste proposée diffusée à l'écran

Présidence et Vice-Présidence

FLEURENCE Gérard – Présidence

MONTESSUY Yves – Vice-Présidence

Autres membres

BERSON Jean-Louis

BOHNE Annick

BURGALASSI Arlette

CARCY Jean-Pierre

GAUTIER Edmond

NGUYEN Jean-François

- **Président, Gérard Fleurence et Vice-Président, Yves Montessuy sont élus**

Pour : 125/126 Abstention : 1 Nul : 0 Blanc : 0

- **Liste des autres membres CRED**

Il s'agit d'élire qui sera titulaire et suppléant, ceux avec le plus grand nombre de voix seront titulaires (3) ou suppléants (3). Vous pouvez, pour cela, rayer un ou plusieurs noms.

BERSON Jean-Louis :	Pour : 124	Contre : 0
BOHNE Annick	Pour : 124	Contre : 0
BURGALASSI Arlette	Pour : 124	Contre : 0
CARCY Jean-Pierre	Pour : 124	Contre : 0
GAUTIER Edmond	Pour : 124	Contre : 0
N GYEN Jean-François	Pour : 121	Contre : 3

Global : 124/126 Abstention : 2 Nul : 0

IX. INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION, M. FRANCK RIEHM

Franck Riehm se présente, il est élu depuis 1 an, une année à la fois difficile et extraordinaire.

Affaire CB

Franck Riehm nous informe qu'il a suivi de près le conflit autour de Caroline Baillau, qu'il a été sollicité par toutes les parties, que c'est une histoire très triste surtout lorsqu'elle se termine par la maladie et un décès.

Franck Riehm n'a pas à juger ce que le tribunal a déjà jugé et décidé, ni le pourquoi de cette affaire. Comme beaucoup d'entre nous, Caroline Baillau a fait beaucoup pour le bridge, du bon comme du mauvais. Lorsque le travail ne donne pas satisfaction et que les relations deviennent délétères, il est légitime de dire qu'il n'est pas possible de continuer à travailler ensemble. Peut-être qu'il y a eu un souci sur la forme de cette annonce. Cela est d'autant plus délicat que nous sommes une association et le travail se mélange souvent à l'affectif mais ce n'est plus le débat et il faut tourner la page. Certains ont demandé à traduire cette affaire en instance fédérale, ce que le Président de la CNED a refusé, d'une part car l'affaire a été jugé par le tribunal et d'autre part car seule la personne concernée peut en faire la demande et non quelqu'un d'autre pour son compte.

Franck Riehm insiste sur la nécessité de garder en mémoire tout l'investissement qu'il y a eu pour le bridge et par Caroline Baillau, nous avons besoin de continuer à avancer.

***Jean-Marie Crébassa intervient et remercie l'intervention de Franck Riehm. Il précise qu'il est et restera en opposition avec Jean-Paul Noury et le Bureau qui a agi, selon lui, contre Caroline Baillau. La sanction a été tout à fait disproportionnée, Caroline Baillau aimait le bridge et a tout donné. Jean-Marie Crébassa lui rend hommage. ***

Intervention des Présidents

Jean-François Dupic fait part de la complexité de la formation des futurs joueurs et Laurent Lipszyc précise que l'image du bridge est un sujet central, beaucoup de personnes s'excluent elles-mêmes pensant que le bridge n'est pas pour elles.

↳ Franck Riehm indique que la FFB dispose d'un logiciel de formation que tout le monde nous envie.

L'objectif FFB à court terme est que chaque personne qui tape « bridge » en recherche google tombe en premier sur le portail de la FFB.

En outre, afin de s'adapter à la génération future de bridgeurs, le projet de pôle virtuel est à l'étude avec la licence gratuite la 1^{ère} année. Cela permettrait de récolter un fichier de bridgeurs que nous devons ensuite travailler et contacter afin de fidéliser les joueurs.

Il faut penser recrutement et accepter que l'avenir se porte aussi sur des clubs hybrides (virtuel et présentiel).

Laurent Lipszyc fait part de son étonnement quant au fait que l'ouverture des supports formations à tous les clubs entraîne de ce fait un coût supplémentaire pour tous les clubs même ceux n'en n'ayant pas besoin. Est-ce une vente forcée ? une augmentation cachée de la cotisation club ? La méthode est décriée.

- ↳ Franck Riehm répond qu'il semble que le travail FFB de communication a été mal fait car en réalité cela représente un coût minime pour les clubs mais par contre une opportunité de développement non négligeable. La volonté première de la FFB était que les clubs deviennent propriétaires de ces modules de formation et non plus les enseignants. L'esprit est de renforcer les clubs mais il est évident que la FFB ne peut supporter la totalité des coûts à elle seule.

Jean-Paul Noury informe Franck Riehm de la forte défection des joueurs en Promotion pour les compétitions et expose les points évoqués précédemment en AG. L'idée serait de faire un calendrier différent avec des compétitions Promotion bien plus tard dans la saison. Franck Riehm en prend note.

Il est demandé aussi à ce que le calendrier fédéral soit communiqué en janvier.

- ↳ Franck Riehm précise que cela ne sera pas possible, c'est habituellement en mars et concernant la saison prochaine cela risque d'être en avril.

Certains Président de clubs font part de leur crainte en ce qui concerne le jeu en ligne et la triche.

- ↳ Franck Riehm répond que la triche existe tout aussi bien en présentiel et qu'avec l'informatique il est tout à fait possible de prouver la triche. Il existe d'ailleurs une commission très compétente au sein de la FFB à ce sujet. Franck Riehm évoque un exemple probant de triche démasquée.

Jean-Paul Noury remercie chaleureusement Franck Riehm pour son intervention et le travail fourni par la FFB.

X. REMISE DES MEDAILLES

- **Médaillés compétitions saison 20-21**

E-Trophée Excellence /2 : **médaille d'Argent : André GOLICHEFF-Patrick MORTIER** > Bridge Club de Nantes

Cadets /2, niv. 2 : **médaille d'Argent : Clément BENS** > Bridge Atlantique Association

E-Trophée Espérance /2, G1 : **médaille de Bronze : Brigitte GRITTI -Jocelyne BOULEAU** > remises à Serge BREVET, Président du BCRR

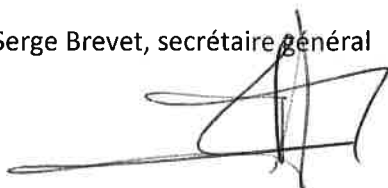
- **Médaille au mérite**

Médaille de Bronze : Jean-Francois DUPIC > Bridge Club d'Avrillé

- Délégué jeunesse du Comité depuis 2018
 - Animateur club depuis 2017
 - Enseignant cadet depuis 2017
 - Arbitre de club depuis 2007
 - Moniteur depuis 2006
 - Président du club d'Avrillé depuis 2005
- Il a reçu la médaille Initiateur 2018.

FIN à 12h55

Serge Brevet, secrétaire général



Jean-Paul Noury, Président

